

Tiré à part

NodusSciendi.net Volume 22 ième Décembre 2017



Volume 22 ième Décembre 2017

Étude Réunie par

Dr. DJE Bi Tchan Guillaume

Université Félix Houphouët-Boigny



ISSN 2308-7676

Comité scientifique de Revue

BLÉDÉ, Loïbo, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

BOA, Thiéméli L. Ramsès, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

BOHUI, Djédjé Hilaire, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

DJIMAN, Karimi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny

KONÉ, Amadou, Professeur des Universités, Georgetown University, Washington DC

MADÉBÉ, Georice Berthin, Professeur des Universités, CENAREST-IRSH/UOB

RENOUPREZ, Martine, Professeur des Universités, Université de Cadix

SISSAO, Alain Joseph, Professeur des Universités, INSS/CNRST, Ouagadougou

TRAORÉ, François Bruno, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny

VION-DURY, Juliette, Professeur des Universités, Université Paris XIII

VOISIN, Patrick, Professeur de chaire supérieure en hypokhâgne et khâgne A/L ULM, Pau

WESTPHAL, Bertrand, Professeur des Universités, Université de Limoges

Organisation

Publication / DIANDUÉ Bi Kacou Parfait,

Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

Rédaction / KONANDRI Affoué Virgine,

Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

Production / SYLLA Abdoulaye,

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

SOMMAIRE

- 1- Mahier Jules-Michel BAH, Bi Tchan Guillaume DJE et Kebly Serge Euloge GOHOU, « ENJEUX DE LA COMPETITION SOCIALE AUTOUR DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO (COTE D'IVOIRE) »
- 2- Jérôme COMPAORE, « COMMUNICATION DANS LA PROMOTION DES BONNES PRATIQUES CULTURALES ET AGRONOMIQUE DU MAÏS AU BURKINA FASO : CAS DES PRODUCTEURS DE LA PROVINCE DU BOULKIEPDE »
- 3- Ouaga-Ballé DANAÏ OYAGA, « CORPS ET ESPACE DANS LE THEATRE DE SONY LABOU TANSI, KOFFI KWAHULE ET CAYA MAKHELE »
- 4- Edgard Maillard ELLA, « QUELQUES EXIGENCES DU TRAITEMENT LEXICOGRAPHIQUE ET LES IMPLICATIONS DANS LA CONFECTION DE DICTIONNAIRES AU GABON »
- 5- Dago Pierre FEGBO, « EMPLOI DES FILLES DOMESTIQUES DANS LA GESTION DES TACHES MENAGERES DANS LES FOYERS IVOIRIENS »
- 6- Jacques Philippe NACOULMA, « LES FONCTIONS SOCIALES DES MEDIAS ELECTRONIQUES AU BURKINA FASO : LE CAS DE LA TELEPHONIE MOBILE »
- 7- Mori Edwige TRAORÉ, « L'IDENTIFICATION DES PERSONNAGES DANS LE SÌCÀNÉ (CHANT DE HOCHET) »
- 8- Soungari¹YEO, Bi Boli Francis² TRA, Assoa³ETTIEN, « ETUDE DES DETERMINANTS DE LA NON- DECLARATION DES ENFANTS SCOLARISES A L'ETAT CIVIL EN COTE D'IVOIRE »
- 9- Roger ZERBO, « MEDECINE TRADITIONNELLE AFRICAINE DU PASSE, DU PRESENT ET DU FUTUR : *PROCESSUS DE TRIPLE LEGITIMITE SOCIALE, THERAPEUTIQUE ET POLITIQUE AU BURKINA FASO* »
- 10- ZONGO Bouraïman, « UN AIR DE ZOUGLOU AU BURKINA FASO : IMMIGRATION IVOIRIENNE ET EXPORTATION D'UNE EXPERTISE DANS L'ECONOMIE DU LOISIR »
- 11- Patrice KOURAOGO, « APPROCHE SOCIOLOGIQUE DU LOBBYING TRADITIONNEL ET RELIGIEUX EN POLITIQUE AU BURKINA FASO : CAS DE L'IMPLICATION DES AUTORITÉS COUTUMIÈRES ET RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE LOCALE AU CENTRE-NORD »
- 12- Mohamed CAMARA « L'INVERSION DU SUJET COMME FACTEUR DE MISE EN RELIEF D'UN ENONCE »
- 13- Arouna Goama NAKOULMA, « EXTENSIONS URBAINES ET ENJEUX FONCIERS, SOURCE DE REPRODUCTION DES QUARTIERS « SPONTANES » : CAS DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU AU BURKINA FASO »

LES FONCTIONS SOCIALES DES MEDIAS ELECTRONIQUES AU BURKINA FASO : LE CAS DE LA TELEPHONIE MOBILE

Jacques Philippe NACOULMA

Université Nazi Boni

Résumé : Les fonctions sociales des médias électroniques au Burkina Faso : le cas de la téléphonie mobile.

Les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso sont respectivement les capitales politique et économique du Burkina Faso. Dans ces deux localités, les médias électroniques en générale et la téléphonie mobile en particulier occupent une place de choix dans la diffusion de l'information. Mais le problème de la téléphonie mobile, c'est qu'elle confère un statut aux yeux du public à des problèmes, des personnes, des organisations ou des mouvements sociaux, du simple fait qu'elle les mentionne, en leur donnant la parole ou en les insérant dans une histoire. L'objectif recherché de cet article est de comprendre que les fonctions sociales de la téléphonie mobile portent sur son efficacité à influencer les attitudes et les opinions, dans le très court terme, d'ordinaire pour les changer. Deux hypothèses sont alors émises. La première est ainsi libellée : la fonction centrale de la téléphonie mobile serait d'informer et de sensibiliser les citoyens sur la vie de la cité ; et la seconde : la téléphonie mobile en tant que média électronique et technologie de l'information et de la communication (TIC), inviterait les citoyens à poser des actes civiques. La méthodologie repose essentiellement sur des entretiens individuels. Les résultats confirment que la téléphonie mobile impose l'application des normes sociales en les affirmant publiquement.

Mots clés : fonction sociale – média électronique– téléphonie mobile – Burkina

Abstract: the mobile phone speaks about problems, which concerned people, organizations or social movements. So it imposes the application of the social standards by asserting them publicly.

The Ouagadougou and Bobo-Dioulasso cities are Burkina Faso political and economic capitals, respectively. In both cities, electronic media in general and mobile phone in particular plays a major role in the dissemination of information and in the political and economic decision-making of citizens. However, the problem with mobile phone

is that it confers a status according to the public to problems, persons, organizations or social movements, simply because it makes reference to them, gives them the floor or makes them enter in the history. The objective of this paper is to understand that the social functions of the mobile phone reside in its effective capacity to influence behaviors and opinions, in the very short term, usually ordinary to change them. Two hypotheses are then made. The first one is therefore entitled: the key function of the mobile phone would be to inform and educate citizens on the life of the city; and the second: the mobile phone as electronic media and information and communication technology (ICT), would call upon citizens to take civil actions. The methodology is primarily based on individual interviews. The results confirm that mobile phone requires to take social standards into account by stating them publicly. **Keywords:** social function – electronic media– mobile phone – Burkina

Introduction

La terminologie concernant la téléphonie mobile n'est pas encore vraiment établie en français. D'abord baptisée « cellulaire », « téléphone de piéton », « GSM » ou « Bi-Bop » selon la norme employée, puis « téléphone portatif » ou « téléphone portable », ils sont aujourd'hui appelés « portables » ou « mobiles ». À cause de sa similitude avec l'anglais mobile phone et l'espagnol teléfono mobil, il semblerait que « téléphone mobile » l'emporte. Pourtant, c'est le terme de « téléphone portable » et son abrégé « portable » qui, aujourd'hui, sont, et de loin, les plus employés (Jauréguiberry, 2003 : 9).

Selon Caron et Caronia, (2005 : 9), si « cellulaire » met en valeur l'innovation technologique qui est à l'origine de cet outil de communication, *telefonino* met en évidence les aspects morphologiques qui permettent l'incorporation de l'objet au sujet. Si « portable » amorce un déplacement de signification vers l'utilisateur et ses pratiques de communication, « mobile » pousse ce déplacement sémantique vers les dimensions sociales de la technologie. Située à l'arrière-plan de la signification, l'invention technologique n'est plus le noyau sémantique : « mobile » se centre sur les nouvelles chances qui relèvent de la délocalisation du sujet par rapport au contact social.

Du reste, la téléphonie mobile ou le téléphone portable, ou encore le mobile ou le portable, est un média, c'est-à-dire, un moyen de diffusion d'informations utilisé pour communiquer. Le portable est également un *média électronique* en ce sens qu'il

repose sur l'ordinateur et l'informatique, ou sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Un média électronique est aussi appelé un *média numérique*. Celui-là est souvent *personnalisé* et *personnifié* par une photo, un design, une sonnerie, un réveil, entre autres, par les utilisateurs Burkinabè depuis la seconde moitié des années 1996 au Burkina Faso. Toutefois, la téléphonie mobile n'est pas une technologie neutre, elle véhicule toujours une culture dans le sens où elle confère un statut aux yeux du public à des problèmes, des personnes, des organisations ou des mouvements sociaux, du simple fait qu'elle les mentionne, en leur donnant la parole ou en les insérant dans une histoire.

La fonction centrale de la téléphonie mobile serait-elle alors d'informer et de sensibiliser les citoyens sur la vie de la cité ? La téléphonie mobile en tant que média électronique et/ou technologie de l'information et de la communication (TIC), inviterait-il les citoyens à poser des actes civiques ?

L'intérêt du présent article est d'examiner l'influence de la téléphonie mobile sur les attitudes et les opinions des citoyens.

Méthodologie

L'enquête a été menée de septembre 2014 à décembre 2014 dans les deux principales villes du Burkina Faso, dans un contexte sociopolitique marqué par un fait social majeur caractérisé par un mouvement insurrectionnel qui a mis fin au régime du président Blaise Compaoré les 30 et 31 octobre 2014.

Les enquêtés ont été choisis à partir de leur usage de la téléphonie mobile à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso pendant l'insurrection de fin octobre 2014. Nous n'avons pas défini au préalable le nombre de personnes à enquêter par catégorie d'informateur.

Nous avons mené l'étude jusqu'à ce que nous n'ayons plus de données nouvelles significatives sur le sujet, dans les entretiens avec les usagers de la téléphonie mobile.

Au terme de notre investigation de terrain, nous avons pu enquêter vingt-cinq (25) personnes. Mais quinze (15) personnes dont six (6) non-journalistes et neuf (9) journalistes des médias électroniques s'autoproclament « activistes » et rendent compte de « l'impact » sociologique de l'usage de la téléphonie à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso dans le mouvement insurrectionnel des 30 et 31 octobre 2014. Ainsi l'échantillon est composé de : 1 statisticien, 1 étudiant, 1 informaticien, 1 libraire, 1

sage-femme, 1 conseillère clientèle de banque, 9 journalistes Cet impact sociologique de l'usage du téléphone portable dans le mouvement insurrectionnel rapporte les phénomènes sociaux aux fonctions qu'ils servent.

Pour l'analyse présente, j'ai privilégié les résultats des entretiens qui mettent en exergue les « effets » des médias sur ses usagers, c'est-à-dire, « ce que les médias font des hommes » et « ce que les hommes font des médias » (Katz et Lazarsfeld, 2008).

Notre étude s'inscrit dans la sociologie de l'information et de la communication et a pour modèle théorique le modèle de communication de Lasswell, (1948) pour « décrire convenablement une action de communication en répondant aux questions suivantes : qui, dit quoi, par quel canal, à qui, avec quel effet ? ».

Nous avons fait recours successivement à la recherche documentaire, à l'entretien et à l'observation directe. La recherche documentaire nous a permis de faire la revue sur les études existantes et de spécifier notre problématique de recherche. Quant à l'entretien, il a été indispensable pour la collecte des données. Il nous a permis de recueillir des données qualitatives. Les entretiens à réaliser ont eu comme support un guide qui a été élaboré pour chaque catégorie d'acteurs (des non-journalistes et des journalistes des médias électroniques). Nous avons conduit des entretiens individuels et semi-directifs. Pour cela, nous avons élaboré deux guides d'entretien adressés aux non-journalistes et aux journalistes. Avant chaque entretien, nous nous assurons d'obtenir le consentement de l'enquêté et nous prenons le soin de lui expliquer l'objectif de notre étude.

Les entretiens nous ont permis de recueillir des informations sur les fonctions sociales spécifiques de la téléphonie mobile se rapportant à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Ces fonctions sont d'abord d'ordre informatif et délibératif, éducatif et distractif. Nous avons également des fonctions de surveillance et de critique. Enfin, nous avons des fonctions de « conscientisation », de médiation et d'idéologie.

Quant à l'observation directe, elle nous a permis de recueillir des données sur les effets de la téléphonie mobile qui influencent les opinions et les comportements de ses usagers. Pour cela, nous avons élaboré une grille d'observation basée sur les quatre (4) facteurs intermédiaires de la communication de masse : le facteur de « l'accès » qui s'intéresse aux recherches sur l'auditoire ; le facteur de différence entre les médias d'un message X s'il est transmis par le médium A, B ou C ; le facteur

contenu – comme forme, présentation, langage, etc. – des messages ; les attitudes et prédispositions psychologiques des membres d'un auditoire.

Nous avons également visité le siège de l'Assemblée Nationale et les maisons à usage d'habitation des dignitaires du régime déchu à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, le palais de justice et la mairie centrale de Bobo-Dioulasso, qui ont été incendiés par les manifestants lors de l'insurrection populaire. A l'issue de la collecte des données, nous avons retranscrit les données et procédé à l'analyse du contenu du discours des enquêtés et des observations faites. Nous nous sommes intéressé aussi bien au discours explicite qu'à celui implicite (les attitudes du corps, les silences prolongés).

1. Les fonctions sociales de la téléphonie mobile

À la date du 31 décembre 2013, les trois (3) opérateurs de téléphonie implantée au Burkina, à savoir Telmob, Orange¹ et Telecel Faso « totalisaient un parc d'abonnements de 11 240 886 ; ce qui donne une télédensité mobile de 64,89 téléphones pour 100 habitants sur la base d'une population estimée à 17 322 976 habitants au 31 décembre 2013 » (Rapport d'activité annuel 2013 de l'Autorité de Régulation de la Communication Électronique et des Postes). Selon le même rapport, à la date du 31 décembre 2012, les trois réseaux revendiquaient un parc global d'abonnés de 9. 976 105, soit une croissance de 29, 86% par rapport à l'année 2011. De même, le Rapport Burkina Faso 2015 – Rapport d'audit Arcep renseigne que les niveaux de couverture constatés sont très bons puisque tous les opérateurs assurent une couverture de 100%. Quant à la qualité de service voix dans les villes, les taux restent bons voire très bons sur de nombreuses villes. Les taux d'échecs et coupures restent faibles également. La qualité de service SMS s'est nettement améliorée. Le taux de connexions à internet a augmenté de manière significative et les taux de réussite de téléchargement en sont impactés, avec des débits moyens comparables à ceux de 2013. Ainsi, le taux d'accès à la téléphonie mobile est très significatif.

1.1. Les fonctions informative et délibérative

La fonction principale du téléphone portable est de véhiculer une information², c'est-à-dire un ensemble de renseignements sur une idée, un événement, un fait, afin de le porter à deux ou plusieurs individus. Cette fonction du média a une

¹ CELTEL d'abord, ensuite ZAIN, puis AIRTEL et maintenant ORANGE.

² Le terme *information* ne fait donc pas nécessairement référence à l'actualité.

considération importante dans la vie communautaire en ce sens qu'elle permet à l'individu de rester en contact avec le monde dans ses multiples aspects. C'est ce qui résume bien Aka.

Aka : « J'ai acheté mon téléphone portable depuis 1998. J'utilise le portable pour donner de mes nouvelles à ma famille, amis et collègues de service, et pour en recevoir aussi. Ma satisfaction dans l'usage du portable, c'est qu'elle me renseigne et me rassure » (Aka, 37 ans, statisticien, entretien du 8 /12/2014, à Ouagadougou).

Ainsi, le téléphone mobile permet de saisir l'importance de la communication. Selon Sfez, (1992 : 54) en effet, « *communiquer signifie mettre ou avoir quelque chose en commun* ». Balle, (1998 : 50) quant à lui, désigne par communication « *l'action consistant, pour les hommes, à échanger des messages, en face à face ou à distance, avec ou sans le secours d'un média, et quelle que soit la forme ou la finalité de cet échange* ». En ce sens, le téléphone portable en sa qualité de média constitue le canal principal par lequel nous parvenons les nouvelles de quelque nature que ce soit. Il joue toujours un rôle social très important selon les entendements de chaque individu.

Si pour les uns, l'information renseigne sur les différentes situations, pour les autres, elle rassure. C'est donc à juste titre que Gournay (1997) faisait remarquer que la « *téléphonie mobile n'est pas n'importe quelle nouvelle innovation technologique, ni n'importe quel média* ».

Pour elle, « *une telle innovation ne peut être traitée comme un banal produit de communication, destiné à quelques segments du marché analysé en fonction de critères de solvabilité et de modernité. Toute la société est concernée par la naissance d'un tel média, car il ne s'agit pas d'une application sectorielle de la filière téléphonique, c'est un téléphone à part entière qui vient de naître, un téléphone du troisième type* ».

Le mobile permet également à l'individu de vivre une situation qu'il ne pourra pas connaître réellement, et, ainsi de se forger une opinion sur de multiples sujets. Nous disons donc que le mobile a une *fonction délibérative*. Mais, le fait que l'individu vive un événement par procuration permet cependant à celui qui le rapporte, de modifier son opinion personnelle. L'émetteur d'un message ou d'une information au sein du mobile peut en effet, partager ses opinions et ses jugements sur un thème abordé. Munkeni, (2009) a d'ailleurs souligné que « *les faits sont sacrés et l'opinion libre* », c'est-à-dire que les événements qui se produisent sont véridiques et vérifiables mais que chacun peut les interpréter librement et porter un jugement à sa manière.

À travers cette fonction délibérative, le téléphone mobile se fait relais de la démocratie, un lien entre le peuple et les hautes sphères. C'est d'ailleurs le constat que l'on peut faire à travers ce témoignage :

Aly : « Pendant le mouvement insurrectionnel des 30 et 31 octobre 2014 à Ouagadougou qui a permis la chute du pouvoir de Blaise Compaoré, je résidais à Bobo-Dioulasso. Donc je ne pouvais pas vivre l'évènement à Ouagadougou. Mais je me suis contenté d'utiliser mon téléphone portable pour appeler mes amis qui étaient sur place, et de leur demander de me conter l'évènement et de me renseigner sur les dignitaires du régime déchu (...)

J'ai par moment capté la Radio Omega³ sur mon mobile pour suivre directement les commentaires des envoyés spéciaux de cette même radio (...) J'avoue que certaines informations qu'on me rapportait étaient souvent contradictoires mais me permettaient au moins de me faire une idée sur la situation politique nationale » (Aly, 19 ans, étudiant, entretien du 2/11/2014, à Bobo-Dioulasso).

Nous pouvons déjà remarquer que le portable permet un « prolongement de soi » donc un « ersatz d'ubiquité » à Aly. « L'ubiquité réelle renvoyant à la faculté d'être partout à la fois » (Jauréguiberry, 2003 : 10). Ceci étant, Aly prolonge ses « organes de sens » dans le mouvement insurrectionnel qui se passe à trois cent soixante-cinq (365) kilomètres de sa résidence.

Dans cette perspective, Katz et Lazarsfeld, (2008 : 39) sont très pertinents lorsqu'ils écrivaient que « *les relations interpersonnelles impliquent des réseaux de communication interpersonnelle, et cette caractéristique semble avoir son importance pour l'efficacité médiatique de plusieurs manières, liées les unes aux autres. Ces réseaux interpersonnels sont connectés aux réseaux médiatiques de telle sorte que certaines personnes, qui sont relativement plus exposées, transmettent ce qu'elles voient, entendent ou lisent à d'autres personnes, avec qui elles sont en contact, et qui sont, elles, moins exposées* ».

Nous pouvons également observer avec ces deux auteurs, le rôle de la conversation dans la formation de l'opinion publique car « *si personne ne conversait avec personne, la presse n'exercerait aucune influence profonde sur les esprits* » (Katz et Lazarsfeld, 2008 : 13). Ainsi, en rendant médiatiquement proche ce qui est physiquement lointain, le portable « transporte » Aly jusqu'au cœur, au centre de l'insurrection populaire. De ce fait, Aly est « embarqué » dans cette insurrection puisqu'il ne peut plus l'ignorer.

³ Radio Oméga émet dans la capitale au 103.9 FM et à Bobo-Dioulasso au 104.7 FM

Dans ce sens et dans ce contexte, la fonction délibérative du mobile actualise l'article 1 du Code de l'information en vigueur au Burkina Faso qui stipule que « le droit à l'information fait partie des droits fondamentaux du citoyen Burkinabé » (.Burkina Faso - Code de l'information - Loi N°56/93/ADP du 30 décembre 1993). En cela, l'information est à la fois un droit et un devoir pour tout citoyen Burkinabé.

1.2. Les fonctions éducative et distractive

Le portable fait passer des messages ou des valeurs pouvant avoir des répercussions positives sur l'éducation des individus. En effet, nous assistons depuis quelques années à une multiplication des sujets d'une grande importance sur la science, la politique, l'économie, ou autres, sur les colonnes des journaux, sous forme d'émissions radiophoniques ou encore sur internet. Ces questions sont « décortiquées » dans un langage abordable. Cet état de fait permet une plus grande accessibilité et participe à la formation éducative des individus. Voici quelques témoignages :

Bouky : « Pendant le mouvement insurrectionnel des 30 et 31 octobre 2014, je me connectais avec mon téléphone portable en longueur de journées sur *aOuaga.com* pour lire les commentaires des internautes sur le mouvement insurrectionnel, pour visionner les photos de l'Assemblée Nationale en ruine, pour regarder certaines résidences des dignitaires du régime déchu en flamme (...) ça m'occupait utilement et ça m'instruit » (Bouky, 39 ans, informaticien, entretien du 15/11/ 2014 à Bobo-Dioulasso).

Stella abonde dans le même sens : « toute l'actualité burkinabé est postée sur Facebook (...) j'ai appris que le Burkina ne vit pas sa première insurrection populaire de son histoire les 30 et 31 octobre 2014 mais qu'il a connu sa première insurrection populaire le 3 janvier 1966 » (Stella, 18 ans, libraire, entretien du 6/11/2014, à Bobo-Dioulasso).

Dans cette logique, la téléphonie mobile constitue « une mémoire géante » pour le monde, en ce sens qu'elle conserve les traces des informations importantes qui ont marqué l'Histoire. Ce qui permet ainsi aux générations futures d'avoir connaissance de ces événements et de les garder en mémoire. Ce faisant, des Burkinabè trouvent en la téléphonie mobile, une source indéniable non seulement d'information mais aussi de formation morale, civique et politique.

Par ailleurs, nous observons un intérêt particulier pour la téléphonie mobile durant les temps de pause ou les temps de repos. Le fait de lire des messages électroniques, de regarder des photos, d'écouter la radio, de naviguer sur internet, est devenu une attitude courante et habituelle, et fait partie de loisirs. En ce sens, les entretiens avec Sonia, Stella et Suzanne, sont très illustratives.

Sonia : « Observe bien l'écran de mon téléphone portable, c'est la photo de mon enfant non ! J'en ai plein dans mon appareil portable (...) les discours politiques ou humoristiques, les jeux, c'est innombrable ! » (Sonia, 27 ans, conseillère clientèle de Banque, entretien du 17/09/2014 à Bobo-Dioulasso). Effectivement, le portable de Sonia présentait plusieurs applications qui permettaient des manipulations variées. De même, le portable de la Stella renferme « de la musique nationale et internationale, des photos, entre autres » (Stella, 49 ans, commerçante, entretien du 26/09/2014 à Bobo-Dioulasso).

Suzanne est plutôt emballée par les « jeux de scrabble et aux jeux de cartes » de son mobile (Suzanne, 30 ans, Sage-femme, entretien du 20/09/ 2014 à Bobo-Dioulasso).

Nous pouvons dès lors attester que la fonction distractive du téléphone mobile s'exprime à travers la multiplication de ses offres et programmes à savoir, les programmes de musique, les jeux (divertissements). En ce sens, la téléphonie mobile répond à sa fonction ludique « développée selon des logiques industrielles d'offre et d'innovation technique élaborée par les ingénieurs [...] C'est pourquoi le rôle de l'expérimentation sociale est décisif » (Musso, 1992 : 118-120).

1.3. Les fonctions de surveillance et de critique

Le rôle de surveillance et de critique fait référence à l'idée généralisée que les médias jouent un rôle dans la démocratisation car ils constituent le *quatrième pouvoir*⁴. En effet, les médias doivent examiner, analyser et critiquer les gouvernements au pouvoir, les institutions étatiques afin de s'assurer une bonne gouvernance. Il est donc de la responsabilité des médias de faire cette sensibilisation, selon les journalistes enquêtés.

⁴ Le premier pouvoir est celui législatif ; le second est l'exécutif, et le troisième est le judiciaire.

Depuis quelques années à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, nous constatons l'existence d'une multitude d'émissions à la faveur desquelles, les populations sont informées et sensibilisées. Ces dernières donnent également leur impression et leur point de vue sur la gestion des affaires publiques. Ces *émissions interactives* à l'instar de *Affairage*⁵, *Santé-Mag*⁶, *Eco-finance*⁷, *Controverse*⁸ touchent une large couche de la société.

Effectivement, le développement des radios et télé, accessibles aux usagers de téléphonie mobile, a permis de faire sortir beaucoup de leur mutisme.

Il s'agit de ces populations, longtemps enfermées dans la réflexion confidentielle, d'écouter, d'apprendre et de comprendre les réalités sociales et politiques du Burkina et d'ailleurs. À ce titre, les radios et télé constituent des relais et des partenaires au développement de la démocratie du Burkina Faso. L'éclosion des moyens de communication, notamment la téléphonie et internet mobiles, a permis d'uniformiser les attentes et les aspirations des populations en matière de liberté d'expression. Longtemps confiné dans un monolithisme bloquant, le système d'information au Burkina Faso ressemble à une boîte à échos du parti-État, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès de Blaise Compaoré, souvent unique dans un paysage politique et n'ayant rien de démocratique. La libéralisation politique de ces dernières années a conduit à des changements forts heureux. L'exemple le plus concret est l'insurrection populaire des 30-31/10/14 que les journalistes enquêtés qualifieraient de *l'harmattan Burkinabé*.

Il faut également reconnaître que les Organisations de la Société Civile (OSC) et les syndicats font un travail remarquable dans ce pays de par les dénonciations des

⁵ *Affairage* est une émission interactive diffusée par la radio Ouaga FM dans laquelle les populations des villes et des campagnes appellent avec leur téléphone portable pour exposer des problèmes aux autorités administratives et politiques, aux sociétés et institutions privées, et leur demander des solutions. Ouaga FM émet dans la capitale au 105.2 FM et à Bobo-Dioulasso au 101.1FM

⁶ Traduction littérale : santé magazine. Une émission interactive de la Télévision Nationale du Burkina (TNB) qui traite d'une maladie de santé humaine à laquelle les téléspectateurs interviennent pour poser directement des questions aux spécialistes dudit domaine et obtiennent des réponses.

⁷ Traduction littérale : économie et finance. Une émission interactive de la TNB, animée par des spécialistes en économie et finance qui traitent d'un sujet d'actualité sur l'économie et les finances d'une institution de la place. Les téléspectateurs interviennent pour poser directement des questions aux spécialistes et obtiennent des réponses.

⁸ Une émission interactive de la Télévision Nationale du Burkina dans laquelle des protagonistes d'une institution en crise sont conviés pour en parler. Ce qui permet aux téléspectateurs d'avoir accès à une information vraie, d'avoir une idée du climat social qui prévaut et de proposer des solutions dans la presse écrite, dans les médias en ligne, dans d'autres émissions interactives à la TNB et dans les autres radios à l'échelle nationale.

dérives politiques qu'ils font sur l'assassinat du journaliste Norbert Zongo en 1998 et de ses compagnons d'infortune, les meetings et marches contre le pouvoir à vie du président Compaoré et la vie chère au Burkina, qu'ils organisent dans presque toutes les localités du Pays.

Tout cela est suivi par les populations à travers les médias électroniques tels que la presse en ligne : principalement *Lefonet.net*, *Sidwaya mobile*. C'est ainsi que nous avons pu remarquer par exemple que les journalistes/usagers du mobile lisaient sur leur téléphone portable exactement ceci : « Marches des 30-31/10/2014 : Plus de 200 milliards de F CFA de perte. Abonnez-vous à Sidwaya mobile au *334# et soyez les premiers à être informés. Coût : 25F/100F/200F ». Ce faisant, les journalistes enquêtés s'abonnent à ces journaux en ligne, discutent dans les espaces privés et publics, aiguissent leur esprit d'analyse critique des réalités Burkinabè et d'ailleurs.

1.4. Les fonctions de « conscientisation », de médiation et d'idéologie

Les médias électroniques « conscientisent » la population par les sensibilisations sur les réalités sociales qui, absolument la concerne. Cela est en même temps un rôle de *médiation* pour cette population. Les élections politiques par exemple, qui permettent la compétition entre partis politiques, constituent une pratique nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie. Elles donnent au peuple la possibilité de choisir ses dirigeants en fonction de leur valeur. Cette liberté de choix reste largement tributaire d'une rationalité qui ne sera effective qu'avec la formation et l'encadrement des populations par une forte sensibilisation et un éveil des consciences. Ce rôle dévolu aux partis politiques connaît une insuffisance au Burkina Faso du fait que les partis politiques sont plus enclins aux luttes pour la conquête du pouvoir plutôt qu'à la formation des populations à la *citoyenneté*. Ce vide est récupéré par les OSC et les syndicats des travailleurs du fait de leur proximité avec le milieu social.

De même, les médias ont le devoir de décrire les violations de l'ordre moral et social, et d'attirer l'attention sur les enjeux importants des communautés. Les médias ont donc pour fonction de dénoncer les dérives, aider à la consolidation du système démocratique par la même occasion, à sécuriser la population et les aviser à prendre des précautions.

Ceci étant, la « conscientisation » par la sensibilisation sur la démocratie est un élément incontournable pour amener les populations à agir.

Il est difficile en effet, de concevoir une démocratie où toutes les composantes de la société ne seraient pas au même niveau d'information et d'intériorisation des principes et des pratiques démocratiques. Le principal obstacle de la démocratie au Burkina Faso, c'est la communication politique, qui crée un grand écart entre l'élite dirigeante et les populations appelées à tort ou à raison du « *bétail électoral* ».

Constituées en majorité d'analphabètes en effet, ces populations ne sont pas toujours à même de déchiffrer l'actualité politique qui se vit en langue officielle, c'est-à-dire le français. C'est là le sens qu'il faut accorder à l'avènement en 1994 des radios privées⁹. Par le biais de ces radios privées en effet, la société civile, les partis politiques de l'opposition et les syndicats sensibilisent au maximum les populations par l'intermédiaire des langues locales. Les radios constituent une frange des syndicats, des partis politiques de l'opposition et de la société civile qui a permis de marquer une étape importante dans la consolidation des acquis démocratiques résultant de l'avènement du multipartisme des années 1991 au Burkina Faso.

Selon les journalistes enquêtés, pour que les populations soient proches de leur gouvernement et pour une démocratie viable, un *journalisme citoyen* via la téléphonie mobile contribuera de façon très concrète et très efficace à la prise de conscience citoyenne. En effet, disent-ils, « il faudrait attendre par journalisme citoyen, le fait pour tout citoyen Burkinabé de rechercher l'information, d'en faire une évaluation critique et de la véhiculer autour de soi grâce au canal des médias électroniques ». En bref, les enquêtés voudraient dire de « se nourrir d'informations par le média-mobile, de sensibiliser autour de soi afin d'assurer la paix et la cohésion sociale ».

Manifestement, dans la pratique des populations, il y a une combinaison harmonieuse de l'accès à l'information, à la presse écrite, à l'audiovisuel et à la presse en ligne, au point que les populations ont de plus de plus une conscience politique.

Traduit en secteurs de recherche, cela donne respectivement : l' « analyse du contrôle » (qui ?), l' « analyse de contenu » (dit quoi) ?, l' « analyse des médias ou supports ? » (par quel canal ?), l' « analyse de l'audience » (à qui ?), et l' « analyse des effets » (avec quel effet ?) (Lasswell, 1948 : 32-51). Dans cette optique, le téléphone de troisième type favorise justement la transmission de l'information, projette les

⁹ Les radios privées associatives/communautaires sont au nombre de 43 ; les radios privées confessionnelles au nombre de 39 ; les radios privées commerciales sont au nombre de 35 ; les radios communales sont 7 au total ; les radios publiques sont 41 ; les radios institutionnelles sont 7. Source : Conseil Supérieur de la Communication. Du Conseil Supérieur de la Communication (Loi N°033-2012/AN du 11 juin 2012 – Art. 1^{er})

effets des médias dans la mesure où il porte sur son efficacité à influencer les attitudes et les opinions des usagers, dans le très court terme, d'ordinaire pour les changer.

En ce sens, Katz et Lazarsfeld, (2008 : 43) sont très pertinents lorsqu'ils « *perçoivent l'accès et la prédisposition aux médias du côté de la réception, les différences entre médias et les différences de contenu du côté de la transmission. Chacun d'eux contribue à une meilleure compréhension de ce qui se passe entre les médias et les masses et à une meilleure maîtrise des effets des processus de communication* ».

Toutefois, la téléphonie mobile en sa qualité de média numérique a une *fonction idéologique*, c'est-à-dire, constitue une puissance de domination et de contrôle de l'État.

Dans n'importe quelle conversation téléphonique ou message électronique en effet, la structure étatique qu'est l'Arcep, sait qui a appelé d'où, quand, a dit quoi ; dans la mesure stricte où tous les numéros des portables sont identifiés par cette structure.

Dans ce contexte, nous sommes rejoints par Foucault, (1970 : 11) pour qui, « *dans toute société, la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers* ».

Du reste, selon nos informateurs, la traduction concrète des effets de la téléphonie mobile est la mobilisation et l'action des populations pour l'avènement événementiel qui est l'insurrection populaire des 30-31/10/2014 au Burkina Faso, qui a mis fin à 27 ans de règne sans partage du président Blaise Compaoré. Pour eux, le slogan « *notre nombre est notre force* » des OSC, a pratiquement défilé dans tous les portables des Burkinabé pour les inviter à sortir dans la rue et à prendre part à la lutte qualifiée de « *révolution d'octobre* ».

Dans tous les cas, c'est la « *puissance des effets limités* » des médias électroniques qui est mise en évidence, relançant tout naturellement le célèbre débat entre Durkheim et Tarde : Durkheim argumentait que la sociologie traite de la contrainte obligatoire des normes sociales, tandis que Tarde donnait la priorité à l'étude des processus d'association, c'est-à-dire, comment la communication de « *personne à personne* » contribue à la formation de ces normes sociales (Katz et Lazarsfeld, (2008 : 13). C'est donc à juste titre que tous deux tentent le rapprochement en énonçant la « *thèse du flux de la communication à deux temps* », qui implique que les influences de personne à personne peuvent coïncider avec l'influence des messages

médiatiques, et soit la renforcer, soit la contrecarrer : on pourrait parler de *fonction de renforcement*, et il y a de bonnes raisons de penser que si ce renforcement est positif, la communication en question a des chances de devenir particulièrement efficace (Katz et Lazarsfeld, (2008 : 56-57).

Conclusion

La téléphonie mobile occupe une place non négligeable dans notre société. Les médias électroniques qu'elle véhicule ont plusieurs rôles sociaux à jouer, notamment fournir des nouvelles au public, d'analyser ces nouvelles, de diffuser des connaissances. De même, les médias électroniques permettent le partage d'attitudes et d'opinions entre les personnes et la communication en réseau de personne à personne. Ils servent à activer ou à renforcer des valeurs de la société ; à produire « un sentiment d'appartenance » à des groupes sociaux, à s'orienter et à se sécuriser. Dès lors, les médias apparaissent comme un guide social de la vie du fait qu'ils insufflent de l'« énergie » en rendant les Burkinabé conscients de leur humaine condition. Dans cette perspective, la téléphonie mobile confère un statut aux yeux du public à des problèmes, des personnes, des organisations ou des mouvements sociaux, du simple fait qu'elle les mentionne, en leur donnant la parole ou en les insérant dans une histoire.

Ce faisant, le téléphone portable a un effet de distinction en attirant l'attention du public, en la canalisant et en la focalisant sur un thème, en faisant apparaître, en individualisant et en accordant de l'importance et du crédit, ou encore, en donnant du prestige, de l'autorité et de la légitimité à un personnage ou à une institution. La distinction peut aussi s'orienter dans le sens de la destruction d'une personnalité ou d'une institution.

Références

- BALLE, Francis, *Dictionnaire des Médias*, Paris, Larousse, 1998.
BEAUD, Stéphane et WEBER, Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 1997.
CARON, André H. et CARONIA, Leitzia., *Culture mobile : les nouvelles pratiques de communication*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005.
CHAMBAT, Pierre, *Communication et lien social. Usages des machines à communiquer*, Paris, Éditions Descartes, 1992.

CHAMBAT, Pierre, « Usages des technologies de l'information et de la communication », in *Technologies et Société*, 6(3), 1994, p. 249-270.

FOUCAULT, Michel, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1970.

GOURNAY, Chantal De, « C'est personnel » La communication privée hors de ses murs, in *Réseaux*, volume 15, n° 82/83, 1997/2-3, p. 21-39.

JAUREGUIBERRY, Francis, *Les branchés du portable*, Paris, PUF, 2003.

KATZ, Elihu, et LAZARSELD, Paul L., *Influence personnelle*, Paris, Armand Colin, 2008.

LASSWELL, Harold, « The Structure and Function of Communication in Society » in L. Bryson, ed., *The Communication of Ideas*, New York, Harper and Row, 1948, p. 32-51.

MUNKENI, Rigobert Lapess, *Le Coupage, Une pratique d'allocation des ressources dans le contexte médiatique congolais*, Paris, L'Harmattan, 2009.

MUSSO, Pierre, *Critique des réseaux*, Paris, PUF, 2003.

PERRIAULT, Jacques, *La logique de l'usage, Essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion, 1989.

SFEZ, Lucien, *Critique de la communication*, coll. Points Essais, Paris, Seuil, 2e éd., 1992.